

## CHARLES LE BON,

COMTE DE FLANDRE.



Le 17 juin 1119 vit s'éteindre en Flandre la descendance masculine et légitime du Bras de Fer dans Baudouin VII, l'inflexible justicier que sa sévérité fit surnommer Baudouin à la Hache. Mais, pour prévenir les déchirements que la vacance de l'autorité ne pouvait manquer de produire, ce prince avait, avant sa mort, solennellement désigné pour son successeur Charles, qui, issu d'Adèle ou Alice de Flandre et du roi de Danemark Canut le Saint, était petit-fils de Robert le Frison, neveu de Robert II ou de Jérusalem, et par conséquent le plus proche héritier du comté dans la ligne féminine.

Après la mort de son père, assassiné en 1086, Charles s'était réfugié avec sa mère à la cour de Bruges, et il s'y attacha définitivement lorsque cette princesse eut épousé Roger, duc de Pouille et de Calabre. Là il vit passer successivement la couronne

comtale sur trois têtes différentes, et put, inspiré par l'exemple de trois princes qui se distinguaient par des qualités si diverses, se former de bonne heure à l'art difficile de gouverner les hommes. Il eut la fermeté de Robert le Frison, la bravoure de Robert de Jérusalem et l'austère amour de la justice qui signala Baudouin à la Hache. Ce fut, sans doute, le récit des expéditions entreprises dans la Terre Sainte par les deux Robert qui lui inspira l'idée de faire à son tour ce voyage d'outre-mer où allaient s'essayer tous les courages. Car son biographe Galbert nous le montre faisant ses premières armes en Orient, sans que toutefois cet écrivain entre dans aucun détail sur cette expédition ni sur l'époque où elle eut lieu. C'est évidemment à tort qu'on a fait assister Charles de Danemark à la fondation du royaume chrétien en Palestine et à la mort de Godefroid de Bouillon, attendu qu'étant né vers l'an 1083, il avait à peine atteint l'âge de treize ans lorsque la première croisade se mit en marche. On peut conjecturer avec plus de probabilité qu'il se trouva parmi les sept mille Flamands, Anglais et Danois qui abordèrent en 1107 au port de Joppé et dont la plupart avaient voulu répondre à l'appel adressé, l'année précédente, à la chevalerie d'Occident par Bohémond d'Antioche lorsqu'il vint en France pour épouser la fille du roi Philippe. Quoi qu'il en soit, aucune source contemporaine ne nous renseigne sur le séjour du jeune prince dans la Terre Sainte ni sur les actes de guerre auxquels il prit part. Tout ce que nous savons de certain, c'est qu'il rentra en Flandre peu de temps avant la mort de Robert II. Sous le règne de Baudouin à la Hache, il demeura dans une sorte d'obscurité où la rareté de renseignements ne nous permet de recueillir que deux faits : l'un est relatif au mariage qu'il contracta avec Marguerite de Clermont, l'autre à l'investiture que Baudouin lui conféra du territoire d'Amiens et de celui d'Ancre, enlevés en 1117 par les Flamands au sire de Coucy et à Hugues de Saint-Pol.

Cependant à peine Charles fut-il parvenu au pouvoir qu'il lui fallut le défendre les armes à la main contre une ligue formidable dont l'instigateur et l'âme était Guillaume, vicomte d'Ypres. Ce seigneur, rejeton naturel de Philippe, second fils de Robert le Frison, prétendait à la succession de Baudouin à la Hache comme légitime représentant d'épée du dernier comte. Connu des barons flamands qui avaient pu apprécier sa valeur en Orient pendant la première croisade; soutenu par Clémence de Bourgogne, dont il avait épousé une nièce et qui, devenue veuve de Robert II, s'était unie en secondes noces à Godefroid le Barbu, duc de la basse Lotharingie; secondé par plusieurs grands feudataires de la Flandre à qui Baudouin à la Hache avait fait sentir son inflexible autorité, et par d'autres seigneurs parmi lesquels se distinguaient surtout les comtes de Hainaut et de Boulogne, les sires d'Hesdin, de Saint-Pol et de Coucy, ainsi que l'avoué de Théroüanne; même encouragé secrètement par le roi de France Louis VI, dont il était devenu le beau-frère par le mariage de ce souverain avec une autre nièce de la duchesse Clémence, Guillaume d'Ypres paraissait avoir pour lui toutes les chances dans la lutte qui allait s'engager.

La duchesse ouvrit la campagne en s'emparant d'Audenarde, tandis que Hugues de Saint-Pol, Gauthier d'Hesdin et Eustache de Boulogne commençaient les hostilités sur la Lys supérieure. La cause de Charles de Danemark paraissait perdue. Mais, rassemblant toute l'énergie naturelle à sa race, il réunit ses troupes à Saint-Omer et se mit en campagne à son tour. Dès lors ce ne fut plus qu'une suite non interrompue

de victoires. La ville de Saint-Pol fut prise, le château de Théroouanne rasé, Gauthier d'Hesdin dépouillé de sa seigneurie, et Clémence réduite à céder les quatre places les plus importantes des douze dont se composait son douaire : Dixmude, Bergues, Aire et Saint-Venant. Enfin toute cette ligue, si puissante naguère, fut amenée à composition, et Guillaume d'Ypres, fait prisonnier et forcé de renoncer à ses prétentions, dut se contenter désormais d'un faible apanage.

En 1122, Charles se trouva ainsi le maître incontesté de la couronne de Flandre, et la sévérité avec laquelle il veilla au maintien de la paix publique et à la répression des désordres et des violences fit voir en lui le continuateur du gouvernement énergique de Baudouin à la Hache. Mais une guerre nouvelle ne tarda pas à solliciter le bras du fils de saint Canut. Cette fois heureusement ce ne fut pas une de ces luttes civiles comme celle que le prétendant Guillaume avait naguère provoquée. Ce fut comme vassal de la France que le comte entra dans la lice contre l'empereur Henri V.

Ce prince, après avoir arraché à son père la couronne impériale, avait fini par s'engager lui-même dans la voie où Henri IV s'était perdu et par attirer à plusieurs reprises sur sa tête les foudres ecclésiastiques. Excommunié de nouveau par le pape Calixte II dans le concile qu'avait tenu à Reims, dans le courant du mois d'octobre 1119, ce prélat venu en France pour essayer de rétablir la concorde entre ce royaume et celui d'Angleterre et de ramener l'empereur d'Allemagne de la violence avec laquelle il avait pris position sur le terrain si brûlant des investitures, — Henri V ne respectait plus aucune des prescriptions de l'Église. Si, d'un côté, il avait recommencé la collation simoniaque des bénéfices, de l'autre côté il troublait partout, et selon les inspirations de son intérêt, les paix publiques. Le lien de famille qui l'attachait, depuis l'an 1114, au monarque anglais Henri I<sup>er</sup>, dont il avait épousé la fille Mathilde, le fit intervenir tout à coup dans les débats qui continuaient à s'agiter entre ce prince et le roi de France Louis VI. Au mois d'août 1124, il avait rassemblé sur le Rhin une armée pour marcher contre Lothaire, duc de Saxe, qui s'était rangé du côté de sa belle-sœur Gertrude, comtesse de Hollande, que l'Empire refusait de reconnaître comme régente de cette seigneurie pendant la minorité de son fils Thierry VI. Mais tout à coup il franchit le Rhin et se dirigea vers Metz, résolu à pénétrer dans la Champagne et à s'emparer de Reims, où Calixte l'avait mis au ban de la chrétienté. C'était en même temps opérer en France une diversion favorable aux Anglais. Dans ce double danger, Louis rassembla tous ses barons, et il vit accourir à son secours Charles de Flandre avec dix mille lances éprouvées. Grâce aux efforts réunis des grands vassaux et des milices urbaines, la France sortit victorieuse de sa lutte avec l'Allemagne et l'Angleterre. Si bien que, suivant le langage d'un contemporain, elle n'avait rien fait de plus glorieux <sup>1</sup>.

Réduit à prendre honteusement la fuite, l'Empereur se retira en Hollande avec les débris de son armée, décidé à rassembler de nouvelles forces pour prendre sa revanche. Mais la mort le surprit à Utrecht le 22 mai 1125.

Cet événement ayant laissé vacant le trône de l'Empire, les princes d'Allemagne songèrent à y assooir Charles de Danemark, comme déjà, l'année précédente, plu-

<sup>1</sup> SUGERI *Vit. Ludovici VI*, ap. DOM BOUQUET, XII, p. 52.

sieurs prélats et barons de Jérusalem avaient eu, selon le témoignage de Galbert <sup>1</sup>, l'intention d'offrir au comte de Flandre la régence de ce royaume pendant la captivité du roi Baudouin II, tombé, le 8 avril 1123, au pouvoir des infidèles. Mais il déclina l'une et l'autre de ces dignités, voulant consacrer le reste de sa vie au pays où il avait grandi et où il était parvenu à affermir son autorité au prix de tant d'efforts.

Lorsque la paix extérieure se trouva ainsi rétablie, Charles put s'appliquer de toutes ses forces au raffermissement de la concorde intérieure. Les violences et les guerres privées — contre lesquelles depuis si longtemps les conciles sévissaient avec une rigueur louable, mais souvent impuissante, et qui donnèrent lieu à ces paix ou trêves de Dieu où les faibles cherchaient un refuge contre les forts, — continuaient à éclater en toute circonstance pour renouveler ou augmenter les désordres. En 1030, le comte Baudouin IV avait, dans un plaid tenu à Audenarde, proclamé et fait jurer par tous ses barons l'observation de la paix publique, en présence des reliques réunies des saints les plus vénérés dans les principales églises et dans les principaux monastères de la Flandre. Robert II fit renouveler ce serment en 1111, comme Baudouin VII le fit à son tour quelque temps plus tard dans une assemblée solennelle qu'il ouvrit à Arras. Charles confirma ces actes à Saint-Omer. Mais, non content de mettre un frein aux agressions des nobles, il prit aussi des mesures pour empêcher la trop fréquente explosion des querelles personnelles entre les gens du petit peuple, surtout ceux qui faisaient partie des milices des villes ou qui appartenaient à ces turbulentes colonies saxonnes établies sur le littoral de la mer du Nord. Non-seulement il décréta que quiconque se présenterait armé sur une place publique ou sous les murs d'un château serait puni par les armes mêmes qu'on trouverait sur lui, mais encore il commina les peines les plus sévères contre les populations maritimes dont la barbarie avait jusqu'alors résisté à toutes les influences de la civilisation, et qui se convoquaient souvent la nuit au moyen de signaux de feu et se réunissaient en gilde pour concerter quelque acte de brigandage ou de révolte.

Ces mesures énergiques assurèrent enfin dans le comté le règne des lois et la sécurité générale. Mais, si les hommes sages applaudissaient à l'esprit de justice qui présidait à tous les actes de Charles, s'ils rendaient hommage à sa sagesse, dont le seul but était le bien public, si les clercs louaient sa piété et sa vertu, et les pauvres son inépuisable charité, ceux qui ne vivaient que du désordre lui portaient une grande haine, car ils comprenaient qu'il n'y avait de salut pour eux que dans sa perte.

Bientôt une terrible calamité publique vint mettre les vertus du comte à une épreuve solennelle, et en même temps préluder au drame sanglant auquel la mémoire de son nom reste attachée dans l'histoire.

Au mois d'août 1124, la superstition populaire s'était émue de l'apparition d'une éclipse de soleil, dans laquelle on n'avait pas manqué de voir le présage de quelque grand désastre. En effet, l'hiver de l'année suivante fut un des plus longs et des plus rigoureux dont on eût gardé le souvenir. Pour comble de malheur, au retour du printemps, des pluies obstinées succédèrent aux âpres gelées qu'on avait eues, et l'été ne donna pas de moisson. De sorte qu'une famine affreuse commença à sévir et se mit

<sup>1</sup> GALBERT. *Vit. B. Caroli*, cap. I, §§ 8 et 9, ap. BOLLAND. Act. SS. Martii, I, p. 481.

à décimer les populations. On vit le comte Charles s'efforcer de combattre cette terrible calamité par toutes les mesures que pussent lui suggérer la sagesse du prince et la charité du chrétien, et même enlever souvent le pain à sa propre table pour le distribuer aux malheureux.

Or, dès le moment où la famine eut commencé à se faire sentir, Bertulf, prévôt de l'église de Saint-Donat à Bruges, avait, avec son frère Lambert, châtelain de la même ville, accaparé le blé des monastères voisins.

Malgré la disette, ils tenaient obstinément leurs greniers fermés, s'attendant à voir renchérir considérablement le prix des céréales. Instruit de ce calcul inhumain, Charles donna à Tangmar de Straten, distributeur des aumônes comtales, mission de s'assurer du fait. La vérité en ayant été reconnue, il ordonna que les greniers prévôtaux fussent ouverts et les grains en partie vendus à un prix déterminé par lui-même, en partie distribués à ses frais aux indigents. Cette mesure détruisait l'espoir du lucre sur lequel les accapareurs avaient compté. Aussi conçurent-ils une haine profonde contre le prince.

Parmi les familles nobles de la Flandre, il n'y en avait point qui portât son blason avec plus d'orgueil que celle des Bertulf, bien que ce blason ne fût qu'une audacieuse usurpation d'armes. Influente par le nombre de ses membres et par les richesses dont la libéralité de Charles et de ses prédécesseurs l'avait comblée, elle comptait une grande quantité de vassaux et de domaines. Elle n'en sentit que plus vivement l'affront qu'elle venait de recevoir.

D'ailleurs, elle eut bientôt un autre motif de se plaindre de la sévérité du comte. Un jour, en effet, un chevalier en ayant attrait un autre devant le tribunal du prince pour avoir enfreint la paix publique, l'accusé avait répondu qu'il ne s'expliquerait qu'en présence d'un homme libre et que son adversaire avait cessé de l'être, puisque depuis plus d'un an il se trouvait l'époux d'une femme de condition servile. L'assertion était d'autant plus grave que cette femme était la propre nièce de Bertulf. Aussi le comte évoqua-t-il personnellement cette affaire, que le prévôt toutefois parvint à étouffer en faisant affirmer par douze asserteurs que sa nièce était réellement de sang noble. Cependant on apprit qu'un colon du territoire de Furnes, Erembald, se trouvant au service de Baudran, châtelain de Bruges, et accompagnant son maître dans une expédition militaire, l'avait, pendant une nuit obscure, jeté dans les flots de l'Escaut, et que la veuve de Baudran, Dedda ou Duva, avait elle-même concerté ce crime avec Erembald pour l'épouser et le faire investir de la chàtellenie vacante. De cette union étaient issus cinq fils, le prévôt Bertulf, Robert, Didier, Wulfric et Lambert. La découverte de ce secret de famille ne fit qu'irriter davantage les descendants du colon furnois. Mais ils résolurent de faire tomber d'abord leur colère sur Tangmar. C'est dans le courant de l'été de l'an 1126 que leur vengeance fit explosion.

Le comte Charles se trouvait en France où il accompagnait, comme vassal de la couronne, le roi Louis dans une expédition contre le comté d'Auvergne et le duc d'Aquitaine. Ils mirent à profit son éloignement pour dévaster un des domaines de Tangmar, situé dans le voisinage d'une terre que Lambert possédait à Straten. Cette attaque fut d'abord repoussée avec vigueur. Mais les fils d'Erembald finirent

par l'emporter. Tangmar vit son manoir détruit de fond en comble ; son oncle, vieillard septuagénaire, et sa fille périrent dans cette attaque acharnée, et la plupart de ses vassaux furent mutilés et mis à mort.

Sur ces entrefaites, le comte rentra en Flandre. Instruit des événements qui venaient de se passer et qui constituaient une flagrante infraction à la paix de Saint-Omer, il évoqua, le 27 février 1127, cette grave affaire devant ses barons rassemblés en lit de justice dans la ville d'Ypres. Le surlendemain, Bouchard, fils de Lambert et neveu de Bertulf, qui avait le premier tiré l'épée, fut condamné à réparer le dommage causé à Tangmar et à voir son propre domaine détruit par le feu<sup>1</sup>. Mais un mois avant l'instruction de cette cause, les agresseurs s'étaient réunis à Ypres, et le 22 janvier, ils avaient tenu dans l'église de Saint-Martin un conseil avec tous leurs complices et leurs partisans. Là, malgré la sainteté du lieu, ils s'étaient décidés pour les mesures les plus extrêmes. Cependant ils nourrissaient encore l'espoir de désarmer la sévérité du comte. Ils essayèrent donc d'obtenir la grâce de Bouchard. Toutefois Charles, qui avait repris la route de Bruges et qui chemin faisant s'était assuré des dévastations opérées dans la terre de Tangmar, resta inflexible et voulut que la justice eût son cours. Dès lors leur exaspération ne connut plus de bornes, et, à l'instigation de Bertulf, ils jurèrent la perte du prince lui-même. La nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars fut témoin de cette exécration résolution.

Le lendemain, comme Charles venait, selon sa coutume, de distribuer ses aumônes aux pauvres rassemblés devant la porte du palais, ce qu'il faisait toujours pieds nus, il se disposa à se rendre à l'église de Saint-Donat. La journée était sombre, car il régnait un brouillard si épais qu'on pouvait à peine distinguer un homme à une longueur de lance. Le comte étant entré dans l'église et ayant pris place dans une tribune qui communiquait avec son palais, le peu de serviteurs qu'il avait amenés descendirent dans les nefs, à l'exception de Thémar, châtelain de Bourbourg, qui resta auprès de lui. Il s'était prosterné devant l'autel de la Vierge et récitait à haute voix les psaumes de la Pénitence. Il venait de commencer le quatrième et étendait par-dessus le bord de la tribune la main droite pour donner à une vieille femme un des treize deniers que son chapelain avait coutume de déposer chaque jour sur son psautier, quand tout à coup il se vit entouré d'une troupe de gens armés : c'étaient Burchard et six de ses complices. Le meurtrier ne perd pas un moment. D'un premier coup il abat le bras qui tenait le denier de l'aumône. D'un second il fend la tête au prince et l'étend mort sur le pavé, tandis qu'une partie de ses compagnons fondent sur Thémar et le massacrent à son tour.

Tandis que l'église de Saint-Donat est le théâtre de cette double tragédie, la femme qui a reçu la dernière aumône du comte se hâte de sortir et de répandre l'alarme dans la ville. Mais aucun bourgeois n'a le courage de prendre les armes, tant est grande la terreur qu'inspirent la famille de Bertulf et ses adhérents.

Les deux victimes qui venaient de tomber ne suffisaient pas à la vengeance des conjurés. Rouges encore du sang répandu, ils rallient leurs nombreux amis et font main basse sur les partisans du comte. Les deux fils de Thémar égorgés, Burchard

<sup>1</sup> GUALTER. cap. 20-22.

se met à la recherche de Gauthier de Locre, sénéchal de Flandre ; mais, avant qu'il ait pu le découvrir, on vient l'avertir que Thémar respire encore. Il court aussitôt à l'église et achève l'infortuné vieillard. Tout le temple de Saint-Donat est ensuite fouillé avec le plus grand soin, et on parvient à mettre la main sur le sénéchal et sur les autres serviteurs du comte qui sont tous immolés, à l'exception d'un seul.

Après ce carnage, le corps de Charles, qui était resté jusqu'alors étendu dans la tribune, fut enveloppé dans un linceul et placé au milieu du chœur, où quatre cierges furent disposés autour de lui. Bertulf songea un instant à le faire transporter à Gand et mettre en terre dans l'abbaye de Saint-Pierre. Mais les chanoines de Saint-Donat s'y opposèrent vivement, et les restes du prince furent déposés dans une des églises de Bruges dite Saint-Pierre hors des murs.

Dans ces entrefaites, la nouvelle du crime s'est répandue dans tout le comté. Bertulf n'a rien de plus pressé que d'en informer lui-même les évêques de Noyon et de Thérouanne, mais en affirmant qu'il n'a pas pris la moindre part à ce meurtre. Il s'adresse aussi à Guillaume de Loo, ancien prétendant à la couronne de Flandre, et l'engage à s'emparer de l'autorité. Mais ce conseil est presque inutile. Guillaume, sans délibérer, prend le chemin d'Ypres, où vient précisément de s'ouvrir une foire qui a réuni dans cette ville un nombre considérable de marchands accourus de tous les points du pays, et il les force à lui prêter serment comme à leur seigneur légitime. Le prévôt ne se borne pas à attacher à sa cause l'ambition si longtemps déçue de l'ancien vicomte d'Ypres. Il organise partout ses adhérents connus, cherche à en rallier de nouveaux et se prépare à tout événement.

Une vive réaction ne tarde pas à s'opérer. Les partisans du comte Charles se rasèrent et se concertent. Le chambellan Gervais de Praet se met à leur tête, se saisit d'une partie des sicaires de Bertulf et les fait mettre à mort. Les autres, il les refoule dans l'intérieur du bourg ou château comtal, dont il commence aussitôt le siège. Des renforts arrivant de moment en moment de tous les points de la Flandre, on peut fixer au 12 mars l'assaut de l'enceinte où les conjurés se tiennent enfermés. Toutefois l'attaque, si vigoureuse qu'elle soit, échoue contre leur résistance désespérée. Les milices de Gand étant accourues le lendemain avec une grande quantité d'échelles de siège, l'assaut est renouvelé, mais sans plus de succès. Pendant plusieurs jours ce ne sont que combats meurtriers, à la suite desquels les assiégés se voient enfin réduits à se retrancher dans la tour de Saint-Donat, leur dernier lieu de défense.

Louis VI avait pénétré dans le comté avec une armée française et était accouru à Bruges. Il prit part aux derniers efforts qu'on fit pour s'emparer de la tour. Enfin les assiégés se rendirent, après avoir soutenu pendant plus de six semaines les assauts répétés des barons et des milices de la Flandre.

Alors commença l'exécution des coupables. Bertulf, qui était parvenu à s'échapper, mais qu'on n'avait pas tardé à découvrir à Warneton, fut déchiré avec des pieux et des crocs de fer à Ypres, par l'ordre de Guillaume de Loo. La plupart de ses complices furent pris et périrent de divers supplices, à Lille, à Mayence, à Strasbourg. On précipita du haut de la tour de Saint-Donat les deux frères du prévôt, Wulfric et Lambert, les deux fils de ce dernier, Éric et Walter, ainsi que vingt-quatre de leurs compagnons. L'un des neveux de Bertulf, Robert, eut la tête tranchée à Cassel.

Les maisons des coupables furent brûlées et destinées à servir de places publiques à perpétuité<sup>1</sup>. Cent cinquante d'entre eux perdirent la vie ; un grand nombre s'expatrièrent et formèrent dans le nord de l'Allemagne les premières colonies flamandes<sup>2</sup>.

Avant même que les meurtriers du comte eussent été réduits à se rendre, un grand nombre de prétendants s'étaient levés pour faire valoir leurs droits à sa succession. Nous avons vu Guillaume de Loo commencer à faire acte de souveraineté en exigeant l'hommage des marchands réunis à Ypres. Le comte de Hainaut, Baudouin III, se présenta à son tour, en sa qualité d'arrière-petit-fils de Richilde et de Baudouin VI de Flandre. Arnulf de Danemark, petit-fils de saint Canut et neveu du comte Charles, fut le troisième compétiteur. Thierry d'Alsace, qui était, par sa mère Gertrude, petit-fils de Robert le Frison et neveu de Robert de Jérusalem, mit également ses titres en avant. Puis arriva Étienne de Blois, comme petit-fils du comte Baudouin V par Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant. Enfin la comtesse de Hollande, Gertrude de Saxe, vint essayer d'amener par des dons et des promesses les barons flamands à conférer à son fils la couronne vacante. Mais toutes ces prétentions échouèrent devant le choix que Louis VI fit lui-même du jeune Guillaume Longue-Épée, dont le père, Robert, duc de Normandie, était retenu prisonnier par son propre frère, le roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup>, et que le roi de France avait adopté pour l'opposer à son rival anglais. Toutefois ce prince ne put réussir à se concilier la faveur des vassaux du comté, bien qu'il s'appuyât sur un titre aussi valable que celui sur lequel se fondaient la plupart de ses compétiteurs, car il était petit-fils de Baudouin V, son père Robert ayant eu pour sœur la mère d'Étienne de Blois. Aussi son règne d'une année ne fut-il qu'une lutte continuelle avec les seigneurs et les villes. Il périt le 27 juillet 1128 devant les remparts d'Alost, où il assiégeait ce Thierry d'Alsace qui lui succéda et qui porta quatre fois à Jérusalem le drapeau de Flandre.

C'est ainsi que finit ce long et terrible drame. Le corps de l'infortuné Charles fut enterré au milieu de l'église de Saint-Donat. Les légendes racontent qu'au moment où il fut tiré de sa tombe provisoire il ne présentait pas le moindre signe de décomposition. Elles ajoutent qu'un miracle s'était accompli lorsque, le jour même de l'assassinat, le cadavre fut exposé à la vue du peuple, et qu'un malheureux né boiteux avait été guéri en priant auprès des restes de ce prince béni des pauvres, vénéré des amis de la justice et haï seulement de ceux à qui répugnait le chemin de la droiture. Aussi figure-t-il dans le martyrologe belge à la date du 2 mars.

ANDRÉ VAN HASSELT.

<sup>1</sup> On signale encore quelques-unes de ces places à Bruges.

<sup>2</sup> Déjà avant l'an 1150 il y avait près de Kiel, en Holstein, un village appelé *Flemhude* (refuge des Flamands) et un autre appelé *Flemingsdorf*, dans l'évêché de Lubeck. Vers le même temps on connaissait près de Juterbock un district flamand, où se trouvaient plusieurs localités portant des noms de villes flamandes : Bruges, Ypres, Damme et Cambrai. Où devons-nous chercher l'asile des meurtriers de Charles le Bon? Cf. VON WERSEBE, *Ueber die niederlandischen Colonien welche im nordlichen Teutschlande im XII Jahrhundert gestiftet worden*, I, 325 seq. ; II, 686 seqq.



FUNÉRAILLES DE CHARLES LE BON.

BIOGRAPHIE  
NATIONALE

VIE DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA BELGIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,

publiée sous la direction de

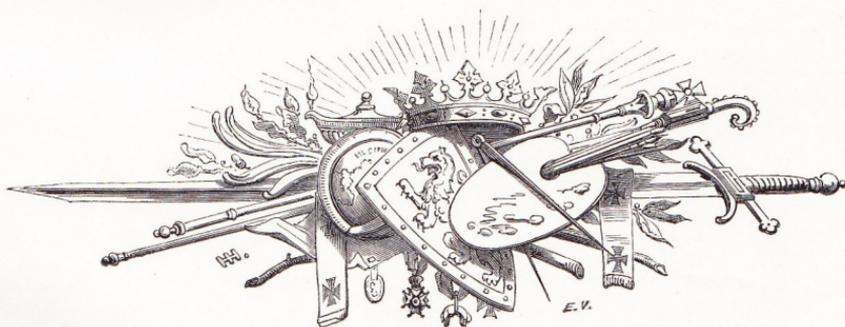
**ANDRÉ VAN HASSELT,**

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,

ET AVEC LE CONCOURS DE L'ÉLITE DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES BELGES

PREMIÈRE PARTIE.

Souverains, Hommes politiques, Guerriers, Missionnaires, Saints, Évêques, etc.



BRUXELLES

**ALEXANDRE JAMAR, ÉDITEUR.**

40, RUE DES MINIMES.